

DU NOUVEAU SUR LES FÛTS

Grâce à des actes nouvellement mis en ligne, nous pouvons désormais remonter dans le passé jusqu'au début de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, et on s'aperçoit que les notables de Juliéna s possédaient des surfaces de vigne importantes dont témoigne le besoin sans cesse croissant de fûts révélateur d'une demande croissante en vin.

Tous les gros acteurs économiques du secteur cherchent à se pourvoir en fûts de manière résolue et délibérée. Preuve qu'il cherche à se mettre à l'abri d'une pénurie de fûts, Claude Goujon, prêtre de l'oratoire¹ et curé de Juliéna s. achète le 27 avril 1671 par avance et pour les six années à venir à Jean Labalme tonnelier² au moulin Genroux la quantité de cent quatre vingt pièces neuves jauge mâconnaise. Les pièces seront livrables chaque année à la fin août et seront payées trente trois sols chacune à la livraison. Par crainte d'un manque critique de fûts en cas de récolte pléthorique, le curé s'évertue même à prévoir que le tonnelier lui en fabrique un plus grand nombre à condition toutefois de le prévenir un mois avant les vendanges. Indice supplémentaire que la demande est importante et que le curé n'est pas en position de force dans la discussion, il promet de payer ces fûts trente quatre sols au lieu des trente trois négociés.

On peut supposer que c'est pour des raisons identiques de tension sur le marché des fûts que, quatorze ans plus tôt, Jean Blondel habitant de Juliéna s, élu pour le Roi en l'élection de Villefranche achète par un acte notarié du 28 août 1657, l'entière production annuelle de Claude Lathuillière marchand fendeur de bois³ de Trivy.⁴ Celui-ci promet à Blondel par obligation de ses personne et biens de rendre au lieu de Diane, tous les bois qu'il travaillera durant un an, à commencer aujourd'hui, tant douelles que fonds, propres à faire des fûts bons et recevables à dire de maître tonnelier. Lorsque la marchandise sera livrée et comptée à Diane, Blondel s'engage à payer à Lathuillière la somme de trois livres pour chaque centaine de douelles.

Nous sommes fin août, les vendanges approchent et Blondel paye d'avance 17 livres au merrandier afin de s'assurer la livraison de merrains pour cette valeur dans les six semaines, juste à temps pour faire fabriquer

1 Cette dénomination est toujours adjointe à la titulature de ce curé de Juliéna s

2 Comme souvent le meunier possède ici une double activité pour en palier le manque en cas de pénurie d'eau.

3 Producteur de merrains autrement dit : merrandier

4 Commune proche de Dompierre les Ormes en Saône et Loire.

une trentaine de fûts à un tonnelier de Julié纳斯 et y loger la nouvelle récolte ! Le merrandier se sent en position de force et comme il n'a pas le nez creux il arrive à négocier trois pièces de vin par dessus le marché ! Gage de sa supériorité dans ce marchandage, il négocie de rendre les pièces vides à Diane et non pas à Julié纳斯 !

Une hypothèse semble bien cadrer à ce marché aussi tardif que massif : la récolte est prometteuse, Blondel ne possède pas suffisamment de fûts pour la loger et les disponibilités en fûts ou en merrains sont insuffisantes dans le vignoble. Bref, le marché des fûts est tendu. Par contrainte plus que par choix, Blondel recourt à un professionnel qui pour être éloigné des vignes ne manque pas de connaître la pression sur le marché des fûts et n'hésite pas ... à alourdir la facture ! Blondel ne négocie pas, la récolte est abondante et elle pourvoira à l'appétit démesuré de La Thuillière ! Cette précision fait remonter au tout début de la seconde moitié du XVIIème siècle la tension sur le marché des fûts qui accrédite une forte demande en vin à laquelle s'est efforcée de répondre notre région dès cette époque comme elle conforte le rôle stratégique de Diane dans le dispositif logistique régional.

Par ailleurs, nous apprenons dans un acte d'octobre 1685 la façon dont sont fabriquées les fûts. Antoine Janin, notaire à Mâcon en commande soixante pour son exploitation de Julié纳斯 à Étienne Guzenard tonnelier des Darroux. Elles doivent être livrées au mois d'août suivant et seront de bon bois, sans arbon⁵ ni bois rouge et reliées de seize cercles⁶. Preuve d'une tension toujours palpable sur le marché des fûts, Janin paye en partie un an à l'avance cette commande mais en revanche, le marché est établi à trente sols le fût au lieu des trente trois sols quatorze ans plus tôt. Second signe que la balance revient en faveur de la demande, le tonnelier promet pour étrenne une feuillette renforcée, de bon bois et bien liée !

Reste à établir, mais c'est un autre sujet, si l'ouverture du canal de Briare⁷, en diminuant le coût du transport, a été déterminante vis à vis de l'augmentation substantielle du volume des vins de notre région dirigés vers la capitale.

Robert BRIDET

5 aubier

6 Les cercles sont réalisés avec de jeunes pousses de châtaigner. Aujourd'hui il sont presque exclusivement en fer galvanisé

7 Il relie en 1642 la Loire au Loing, affluent de la Seine en évitant ainsi le transport par terre d'Orléans à Paris.